

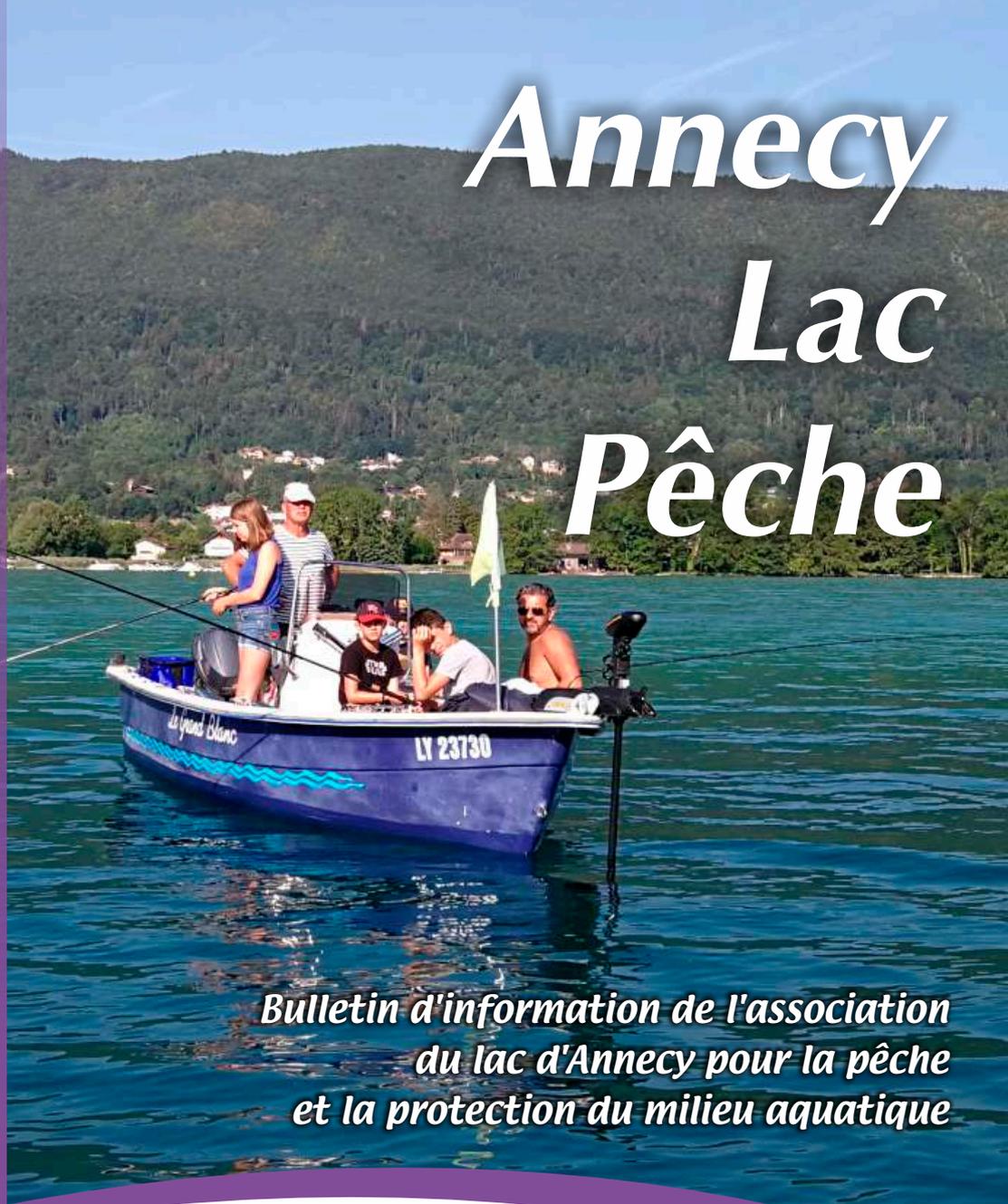


Anancy Lac Pêche

numéro

55

novembre 2019



*Bulletin d'information de l'association
du lac d'Annecy pour la pêche
et la protection du milieu aquatique*

Assemblée Générale **le Dimanche 26 Janvier 2020** **à 9h au complexe d'animation de Sevrier**

Cet avis tient lieu de convocation - seul un rappel par mail sera envoyé une quinzaine de jours avant, ainsi qu'une publication dans le journal.



A.L.P. ANNECY LAC PÊCHE

Rédaction Générale :
Pierre BOUTILLON

Publicité : Roland DECARRE

92, rue des Marquissats
74000 ANNECY

Tél. : 04 50 51 20 72
Fax : 04 50 51 22 17

E-mail : info@annecylacpeche.fr
Site web : annecylacpeche.com

Dépôt Légal : ISSN 1258-9276

Sommaire

Le Mot du Président	3
La pêche du bord des salmonidés	4 à 6
Les oiseaux du Lac d'Annecy	7 à 12
Etude MRP	13 à 14
La pêche autrefois	15
Rencontre Interlacs - Annecy 2019	16
Etude sur les sédiments	17 à 20
Recettes de Féra	21
Modification de la taille minimum de l'Ombre chevalier	22
Atelier montage de nymphe	23
Annonces	24



RAPPEL

date de l'Assemblée Générale :

le dimanche 26 janvier 2020 à 9 h

**au complexe d'animation de Sevrier, cet avis tient lieu de convocation,
seul un rappel par mail sera envoyé une quinzaine de jour à l'avance,
ainsi qu'une publication dans le journal.**

WWW.AUBERGE LE SEMNOZ.COM



L A C D ' A N N E C Y

ROUTE DE MONNETIER - 74410 ST JORIOZ - TEL. 04 50 68 60 28 - FAX. 04 50 68 98 38

Le Mot du Président

Dans la longue saga des actions que nous avons menées concernant la dérive constatée et maintenant avérée de la puissance des bateaux sur le lac, un élément, peut-être passé inaperçu, a attiré mon attention.

Lors d'un reportage télévisé sur le lac d'Annecy, d'une durée d'une demi-heure, et diffusé sur la plus grande chaîne nationale un dimanche au mois de juillet dernier en fin d'après-midi, à une heure de grande écoute, on a pu voir des pédalos, des paddles, des rameurs, des baigneurs, des pêcheurs, mais pas la moindre image ni de ski nautique ni à fortiori de wake surf, ces sujets n'ayant même pas été évoqués!

Est-ce un hasard ? je ne le crois pas... Habituellement ces sujets pullulent dans ce genre de reportage. Mais peut-être existe-t-il aujourd'hui une prise de conscience lente mais j'espère irréversible du fait qu'il est possible de promouvoir Annecy et son lac autrement qu'à travers la glisse et uniquement la glisse... Car il est de notoriété publique que le nombre d'« utilisateurs » doux et soucieux de la préservation globale du lac augmente régulièrement, à l'inverse des autres. Déjà par le passé d'autres reportages occultaient plus ou moins ces pratiques dévastatrices, à notre grande satisfaction.

Alors, certes, une hirondelle ne fait pas le printemps, mais elle peut l'annoncer, croyons-y, et continuons à défendre l'idée que nous nous faisons du lac pour les années à venir.

Dans un tout autre ordre d'idées, et pour revenir plus spécifiquement à la pêche, l'année 2019 s'annonce plutôt en demi-teinte, les prises de féras furent difficiles en début d'année, et un peu meilleures par la suite. Par contre les ombles semblent être au rendez-vous, mais là encore, attendons le dépouillement des carnets pour se prononcer définitivement.

En ce qui concerne le prix des cartes de pêche, nous n'avons appliqué aucune augmentation depuis 4 ans, alors que durant cette période les taxes ont augmenté. En 2020 la CPMA (taxe nationale) augmente encore de 2€ par carte. En conséquence et pour tenir compte de ces augmentations successives, notre CA a décidé d'augmenter la carte annuelle adulte de 4€. A noter que sur ces 4 euros, 3 servent uniquement à compenser les augmentations de taxes subies depuis 4 ans et seul 1 euro entre dans notre caisse.

Dernier point, l'analyse des sédiments du lac récemment effectuée (voir résultats dans cette revue) a montré une concentration de pollution plus importante dans la baie d'Annecy que dans le reste du lac. Or une autre étude réalisée par le SILA montre que la baie d'Annecy concentre 33% de la fréquentation totale du lac alors qu'elle ne représente que 9% de sa surface. Il semble donc qu'une corrélation existe entre la densité de circulation des bateaux et la pollution des sédiments... à suivre et à confirmer éventuellement.

Bonne lecture à tous.

Le Président d'ALP, Pierre BOUTILLON.



Des Professionnels au Service de votre Passion

**Locations de Float Tube, Montages personnalisés,
Réparations, Animations**

Ouvert du Lundi au Samedi—09:00-12:00 et 14:00-19:00

16, AVENUE DE GENÈVE 74000 ANNECY TEL. 04 50 67 18 64 boutique@loisirsetpeche.com www.loisirsetpeche.com
Siret : 329 924 034 000 11 - Code APE : 524 W - T.V.A. Intracommunautaire : FR 0832 992 6034

La pêche du bord des Salmonides

Carine GRISOLET

La pêche du bord à la canne est pratiquée depuis très longtemps sur les grands lacs alpins et sur le Lac d'Annecy en particulier. Cette pêche initialement destinée à la pêche des Féras (Corégones) permet aussi d'attraper d'autres espèces de poissons tels qu'Ombles Chevaliers, Perches, Truites, etc.

Comme toutes les techniques de pêche, elle a subi une cure de rajeunissement due à l'évolution du matériel et des matériaux.

Matériel à utiliser pour pêcher les salmonidés du bord :

- Canne bombette : de longueur 3.20 m à 4.50 m
- Puissance : 20 à 60 gr ou 40 à 80 g ou 60 à 100 gr
- Moulinet : au choix taille 2500 avec un frein avant ou arrière
- Fil : 20 / 100 ou 22/100 : selon le poids que vous souhaitez lancer
- Plomb : type plat ou olive 40 gr – 50 gr : permet de pêcher de 50 m à 80 m du bord selon la ligne et le lest utilisé.



Exemple de plomb : plat ou olive

Pêche à la calée :

Bas de ligne : 3 hameçons avec des nymphes artificielles :

- en début de saison : bas de ligne en fil de 16/100 et nymphes sur hameçons 18 ou 16.
- à partir du mois d'avril : bas de ligne en fil de 18/100 et nymphes sur hameçons 14 : type Kamasan B100 ou tige longue



Photo de nymphes sur hameçon droit



Canne correcte :
fil légèrement tendu

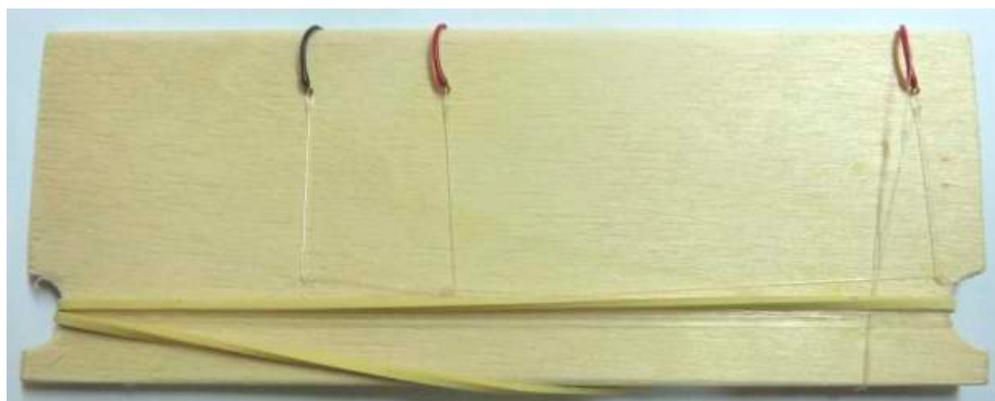


Incorrect : fil trop tendu

Espacement du bas de ligne : boucle pour la partie supérieure à attacher à l'émerillon du fil du moulinet :

la 1ère nymphe est située 60 cm à 80 cm en dessous, la 2ème nymphe 60 cm à 80 cm en dessous et enfin la 3ème nymphe 60 cm à 80 cm en dessous, suivi d'une distance de 40 cm pour fixer l'émerillon et le plomb.

Cette technique de pêche est très opérante en début de saison quand les féras évoluent au fond



Montage de 3 nymphes artificielles sur hameçon Kamasan

Pêche de l'omble :

- Bas de ligne : 2 hameçons avec des appâts naturels
- Vous pouvez remplacer l'hameçon du bas par le montage potence : corde à piano de diamètre 0.8 mm et de longueur de 8 à 10 cm fixée à l'anneau du plomb, puis 8 cm de fil de 20 / 100 avec en bout un hameçon palette truite no 10 ou 8.
- Escher avec un appât naturel de type : teigne, filet de perchette ou morceau de poisson

Pour disposer davantage de précisions, nous vous conseillons de vous reporter à l'article de René VALLA « La pêche à la viande et à la teigne » de notre revue d'octobre 2017 ou consulter le site Internet de l'ALP.



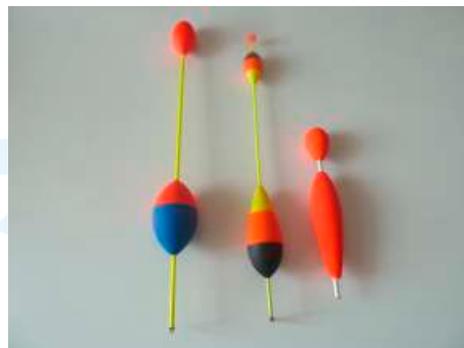
Exemple de montage corde à piano



Exemple de montage souple

Pêche au bouchon :

- 2 types de bouchons à utiliser : 30 à 40 gr
 - Bouchon long avec une partie émergée très haute : plus sensible mais avec une forte portée au vent,
 - Bouchon à brochet,
- Pour la pêche au bouchon, nous conseillons de pêcher à une distance située entre 20 m et 40 m du bord
- Nous préconisons de panacher les hauteurs du stop fil pour trouver la hauteur au niveau de laquelle évoluent les feras
- En effet, les feras évoluent souvent à partir du mois d'avril dans des hauteurs d'eau supérieures allant jusqu'à la thermocline (cf. 10 m à 20 m sous la surface de l'eau). Elles sont souvent actives dans ces couches d'eau, donc mordeuses
- Idem que la pêche à la calée pour les bas de ligne.



Exemple de bouchons



Exemples de bouchons : en action de pêche



Lors d'une touche de féra : le bouchon se met à plat

La pêche du bord des Salmonides (suite)

Nos conseils

- Alternier vos techniques de pêche : pêche à la calée en début de saison et pêche au bouchon à partir du mois d'avril
- Chercher les féras évoluant dans la couche intermédiaire de la thermocline qui sont souvent mordeuses
- Ne pas trop tendre la ligne à la pêche à la calée
- Ne pas ferrer une féra qui est au bout de la ligne : la bouche de la féra est très fragile : cela aurait pour conséquence de risquer de la décrocher.
- Utiliser les mêmes plombiers pour la pêche à la calée ou au bouchon
- Pêcher fin en début de saison quand l'eau est claire avec des petits hameçons : 18 ou 16
- Une règle d'or : bien régler son frein ! C'est l'élément capital pour réussir à ramener son poisson jusqu'à l'épuisette

Point sur la réglementation :

En se munissant d'une carte de pêche de l'ALP et d'un carnet de capture, le pêcheur du bord peut exercer son activité de pêche avec 4 cannes.

Il dispose donc de bonnes conditions de pêche, du fait qu'il va pouvoir pratiquer son activité de pêche avec des cannes au niveau desquelles, il a placé ses nymphes à différentes hauteurs d'eau.

Les pêcheurs disposant d'une carte ALP avec l'extension « Traine et Sonde » peuvent pêcher du bord selon la réglementation décrite ci-dessus, donc avec 4 cannes.

Restriction :

Concernant la pêche dite à « La Gambe » pour la perchette, les titulaires de la carte de pêche de l'ALP ne peuvent utiliser qu'une seule canne équipée d'un maximum de 10 nymphes artificielles sur les 4 cannes autorisées, à condition que la ligne soit toujours en mouvement et pas calée

Les titulaires d'une carte de pêche des APPMA autres que Annecy Lac Pêche (ALP) peuvent exercer cette technique de pêche avec une canne munie seulement de trois nymphes artificielles (y compris les Permis Découvertes -12 ans et Découverte Femme).

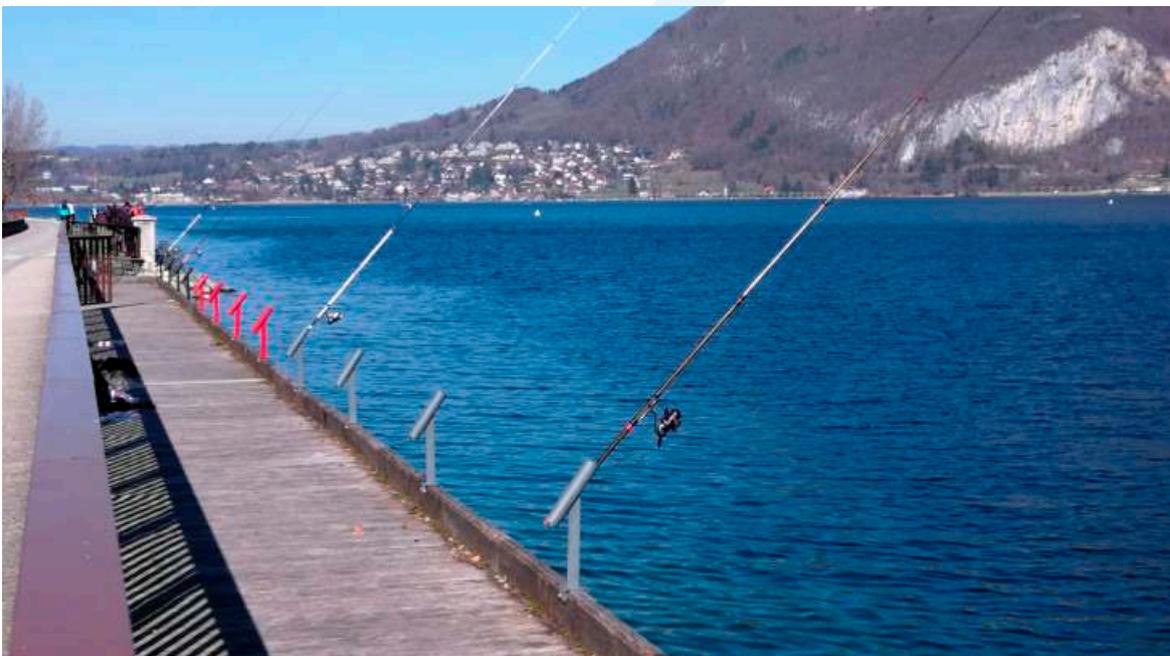


Photo de pêcheurs en action de pêche à la PUYA

Les oiseaux du lac d'Annecy

Bien que ne bénéficiant pas d'une situation aussi favorable que ses vastes voisins placés idéalement sur l'axe rhodanien le lac d'Annecy jouit néanmoins d'un pouvoir attractif qu'il doit avant tout à sa superficie somme toute importante. Ainsi héberge-t-il tout au long de l'hiver quelques rassemblements d'oiseaux aquatiques qui, sans atteindre les niveaux observés sur des plans d'eau mieux préservés, n'en demeurent pas moins significatifs quoique en forte baisse depuis deux décennies (de l'ordre de -40%). En période de reproduction le tableau est moins reluisant, car deux facteurs agissent négativement : la forte anthropisation des rives qui entraîne un déficit des aires de nidification potentielles, et la pression touristique qui induit un dérangement endémique. Conséquences : des effectifs nicheurs réduits bien que deux espèces emblématiques, Harle bièvre et Nette rousse, soient parvenues à s'établir récemment. Mais il faut voir ici les effets d'un essaimage qui résulte d'une expansion démographique dont l'origine est ailleurs, le complexe des trois grands lacs Léman-Neuchâtel-Bourget irrigué de son réseau de cours d'eau connexes. D'une manière générale, on déplore sur le lac d'Annecy la rupture de berge imputable aux aménagements de type « endiguement » qui prive de leur biotope les espèces inféodées aux faibles profondeurs végétalisées. C'est le cas des canards dits « de surface » dont le comportement alimentaire est basé sur le filtrage des eaux chargées de nutriments. Les cygnes sont à ranger dans cette catégorie. Les espèces qui se nourrissent en profondeur, canards « plongeurs », grèbes, foulques... sont moins pénalisées. Ceci préfigure les contours de l'inventaire qui suit.

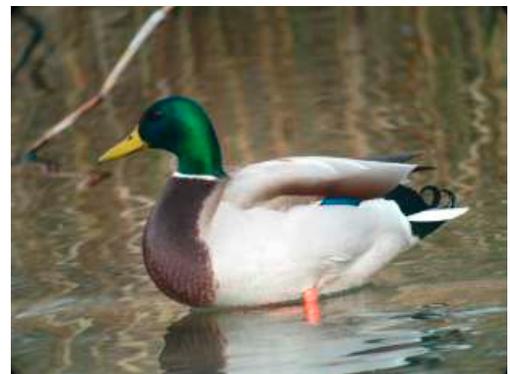
Les espèces résidentes... visibles toute l'année

Le Cygne tuberculé (*Cygnus olor*) : Qui imaginerait notre lac sans cygnes ? Et pourtant sa présence ne date que du 19^{ème} siècle, lorsqu'il fut introduit dans un but ornemental. Originaire du sud de la Scandinavie, d'Europe orientale ou d'Asie centrale, il s'est parfaitement acclimaté en France et connaît même un essor considérable depuis quelques décennies, au point de coloniser la plupart des plans d'eau d'Europe occidentale. A contre courant de cette dynamique, la population du lac d'Annecy a connu un formidable déclin ces vingt dernières années, chutant de plus de 70% pour se situer aujourd'hui dans une fourchette de 30-40 individus. Plusieurs causes expliquent cette tendance : un exode justifié par de meilleures conditions écologiques ailleurs (Rhône, Dombes, étangs de l'Arve...), des prédations de nichées et d'adultes par des chiens hors contrôle, des cas de destruction par malveillance, des poussins précipités et noyés par la vanne située sur le Thiou en aval du pont de la Halle. Des mesures de protection se mettent peu à peu en place sous l'impulsion de la LPO (barrage flottant pour empêcher la dérive des poussins sur le Thiou, protection physique des nids), mais les résultats ne seront guère tangibles sans la restauration de milieux naturels. L'espèce a besoin de quiétude pour nicher et d'un accès au pâturage libre d'obstacles car le cygne est avant tout un herbivore. Bien que très lourd (jusqu'à 23 kg), il vole parfaitement (sauf le temps que dure la repousse des plumes des ailes toutes muées simultanément l'été). A noter que tous les cygnes du lac d'Annecy sont porteurs de la même mutation, caractéristique par ailleurs très minoritaire. Ils présentent une coloration blanche dès l'acquisition du premier plumage (normalement entièrement gris-brunâtre jusqu'à l'âge d'un an) et leurs pattes sont rose-grisâtres et non noirâtres. Espèce protégée.



Cygne tuberculé (Photo C. Grisolet)

Le Canard colvert (*Anas platyrhynchos*) : Ancêtre de la plupart des races domestiques, il est le canard type par excellence. Le mâle arbore un magnifique capuchon vert irisé qui s'étend jusqu'au cou et lui a valu son nom vernaculaire. La femelle, discrétion oblige afin de mieux se soustraire aux prédateurs durant la phase d'incubation, possède une livrée uniforme, brune chamarrée de beige de laquelle émerge le miroir, une plage de couleur vive située en bordure de l'aile. Cet ornement chatoyant (bleu violacé métallique), partagé par les deux sexes, constitue vraisemblablement un repère optique utile en cas de déplacement aérien collectif, même de nuit. Comme la plupart des canards, il existe chez cette espèce une période dite « d'éclipse » durant laquelle le mâle revêt un plumage transitoire analogue à la femelle. Seule la teinte du bec les différencie. Cette période correspond à la mue estivale durant laquelle la totalité des rémiges (plumes de l'aile) est remplacée, privant temporairement l'oiseau de la capacité de voler. D'où la nécessité de se faire discret. Peu exigeant quant à son habitat, il trouve sur le lac et son émissaire, le Thiou, des conditions favorables à son existence. Une part de la population s'est sédentarisée tandis que l'hiver voit les effectifs se renforcer par l'apport de migrants venus du nord. Le Colvert est un canard « de surface », son alimentation étant constituée de plancton d'origine végétale ou animale, d'invertébrés, de graines et de plantes diverses qu'il pâture ou cueille en eau peu profonde. La population du lac est très modeste au regard des effectifs recensés sur le Rhône ou les étangs de la Dombes. Le maximum enregistré récemment pour l'ensemble du lac (hors Thiou) s'élève à 294 individus (décembre 2018) pour une moyenne qui oscille autour de 230 (427 en janvier 2000). Espèce chassable.



Canard colvert (mâle) (Photo JP Jordan)

Les oiseaux du lac d'Annecy (suite)

La Nette rousse (*Netta rufina*) : Récemment implantée sur le lac d'Annecy, elle s'y reproduit régulièrement depuis 2014 après une tentative isolée en 1992 à Doussard. Ce splendide canard plongeur, dont le mâle exhibe un bec écarlate et une livrée où dominent le roux vif et le noir, fréquente préférentiellement les eaux riches en herbiers subaquatiques. Il est essentiellement herbivore mais enrichit ses menus de quelques mollusques et autres invertébrés. En France, sa répartition se limite au sud-est du pays. Ses effectifs sur le lac culminent à une quarantaine d'individus mais subissent des variations saisonnières. Espèce protégée en Haute-Savoie quoique chassable à l'échelon national.



Nette rousse (couple) (Photo J. Bisetti)



Harle bièvre (mâle) (Photo D. Rey)



Harle bièvre (femelle) (Photo D. Rey)

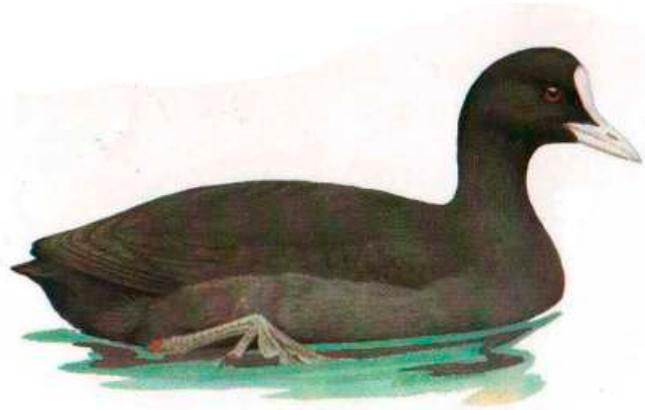
Le Harle bièvre (*Mergus merganser*) : S'il est un emblème commun à nos lacs savoyards à instituer, c'est bien à lui que doit être décerné le titre. Même si sa présence régulière à Annecy ne remonte qu'à une trentaine d'année, et s'il n'a atteint des effectifs significatifs que beaucoup plus récemment, il est une caractéristique locale car représentatif d'un noyau de population qui rayonne à partir du bassin lémanique. A l'échelle mondiale, le berceau de l'espèce se situe bien plus au nord, recouvrant les régions septentrionales des continents européen, asiatique et américain. C'est un canard plongeur tout à fait original. Son bec rouge foncé n'est pas plat mais acéré et pourvu de « dents », ce afin de lui permettre de saisir aisément les poissons dont il fait ses proies favorites. Il niche dans des cavités d'arbres, parfois de rochers, à une hauteur qui peut atteindre 15 mètres. Les poussins, peu après leur naissance, se précipitent dans le vide pour accompagner leur mère jusqu'au plan d'eau le plus proche, parfois situé à bonne distance. On recense une quarantaine de harles bièvres sur le lac d'Annecy. Espèce protégée.

Le Grèbe huppé (*Podiceps cristatus*) : Contrairement à la plupart des canards, une famille à laquelle les grèbes sont totalement étrangers, il n'existe pas chez ceux-ci de dimorphisme sexuel (différence d'aspect mâle / femelle). En revanche, plumages d'hiver et d'été sont fort différents, la parure nuptiale ne durant que le temps de la reproduction. Sa grâce n'a d'égal que sa singularité. Sous l'eau, c'est une torpille mue par des pattes massives qui prolongent le corps fusiforme dépourvu de queue et agissent telle une hélice propulsive. Sur l'eau, il flotte bas pouvant même ne laisser émerger que son cou et sa tête armée d'un bec en poignard. Piscivore, il capture le menu fretin qu'il agrémente de grenouilles, têtards, mollusques, crustacés, insectes et même fragments de plantes. Il a pour habitude d'avalier des plumes pour en tapisser son estomac afin, sans doute, de le préserver de l'aspérité des arêtes. Il peut plonger jusqu'à 25 mètres de fond et la durée d'immersion, durant laquelle il se montre très mobile, n'excède généralement pas 25 secondes. Le nid, amarré à quelques roseaux, est constitué d'un amas flottant de végétaux. Souvent juchés sur le dos des adultes, les poussins portent un duvet partiellement rayé de type « pyjama ». S'il est l'oiseau aquatique le plus abondant du lac Léman, il n'en est pas de même du lac d'Annecy où il occupe le quatrième rang (environ 200 en période hivernale). Espèce protégée.



Grèbe huppé (nuptial) (Photo : J. Bisetti)

La Foulque macroule (*Fulica atra*) : Dans son costume de suie sans relief, si ce n'est le bec et une plaque frontale blancs, elle ne se distingue ni par son élégance ni par sa virtuosité. Les pattes, dont les longs doigts sont garnis de palmures incomplètes, sont plantées très en retrait afin de faciliter la plongée. Celle-ci s'effectue quasi verticalement, après un sursaut d'élan, et l'oiseau remonte bien vite après avoir arraché une algue pour la consommer. Pas d'évolution prolongée sous la surface. Omnivore, elle absorbe également, dans une proportion moindre, des invertébrés, larves et autre menu butin. L'envol est fastidieux et elle n'y recourt que contrainte, se contentant bien souvent en cas de danger d'une course sur l'eau accélérée par de vigoureux battements d'ailes. Elle peut pourtant migrer, de nuit, sur de très longues distances. Elle n'est guère habile à terre non plus et, contrairement aux autres rallidés qui composent sa famille, elle affectionne les étendues d'eau libres. Habituellement grégaire et tolérante, elle se montre irascible lorsque, poussée par l'instinct reproducteur, elle cherche à écarter rivaux et menaces de son territoire. Il est vrai que la nichée est vulnérable. Plusieurs tentatives seront peut-être nécessaires pour assurer la descendance de l'année, les minuscules nouveau-nés étrangement barbouillés de rouge et jaune constituant un mets apprécié de tout un cortège de prédateurs. Et pourtant la Foulque affiche une bonne santé démographique. Cette prospérité elle la doit à sa plasticité comportementale. Nullement experte mais pluridisciplinaire, peu exigeante quant à la qualité de l'eau et très tolérante face aux aménagements. N'amarre-t-elle pas quelquefois son nid flottant à une simple chaîne de barque ? On en dénombre jusqu'à 700 lors du pic de fréquentation en janvier, ce qui assure à l'espèce le premier rang au palmarès des hivernants du lac. Espèce chassable.



Foulque macroule (Illustration HJ Slijper)



Gallinule poule-d'eau (Photo J. Bisetti)

La Gallinule poule-d'eau (*Gallinula chloropus*) : Parfois confondue avec sa cousine la Foulque à laquelle on attribue à tort le qualificatif de « poule d'eau », la Gallinule est d'apparence plus raffinée. De taille inférieure, son plumage est moins austère, notamment en raison de la délicate teinte rouge et jaune qui éclaire le bec de l'adulte. Elle est plus furtive aussi, recherchant pour s'y dissimuler la proximité des massifs de roseaux, joncs et scirpes. Ce n'est que l'hiver venu qu'elle s'autorise à se détacher du couvert, et on peut alors l'apercevoir jusque dans les ports où elle nage parfois en pleine eau. Un exercice qui représente presque un défi pour elle, si peu encline à la démonstration. Peu commune en Haute-Savoie, ses effectifs sur le lac, sans doute sous-estimés considérant la difficulté de

détection de l'espèce, n'excèdent guère la douzaine d'individus selon les différentes synthèses obtenues. Une maigre population nicheuse qui ne bénéficie pas d'un renfort hivernal perceptible. Espèce chassable.

Citons également le **Râle d'eau** (*Rallus aquaticus*), apparenté aux deux précédentes, dont l'extrême discrétion rend l'observation difficile. Il mène une existence retirée au sein des massifs de roseaux. On entend parfois son chant étrange, sorte de grognement porcin qui lui a valu son nom générique.



Râle d'eau (Photo J. Bisetti)

Les oiseaux du lac d'Annecy (suite)

Le Goéland leucophée (*Larus michahellis*) : Armé d'un bec robuste, jaune ponctué d'une tache rouge, il dépasse nettement en corpulence les mouettes. Cet opportuniste, s'il est abondant sur le littoral méditerranéen, ne dédaigne toutefois pas l'eau douce. Pour preuve l'importance de rassemblements saisonniers observés sur le Léman. A Annecy, rarement plus d'une quarantaine d'individus, mais une présence continue alimentée notamment par des tribus d'immatures / subadultes erratiques reconnaissables à leur livrée chamarrée de brun. Il niche sporadiquement sur le Roc de Chère, position dominante sur le lac qui lui convient à merveille. Il dispose d'un large spectre alimentaire mais consomme de préférence une nourriture carnée, se comportant volontiers en prédateur et allant jusqu'à capturer les poussins de ses propres congénères. Les déchets humains sont appréciés et il a proliféré lorsque les décharges se sont multipliées. Aujourd'hui closes, sa démographie semble s'être stabilisée. Espèce protégée soumise localement à opérations de contrôle des naissances (stérilisation des œufs).



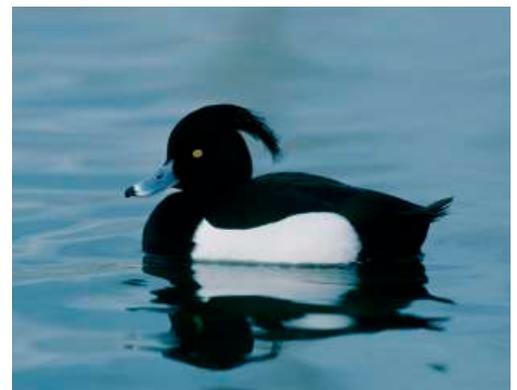
Goéland leucophée (adulte) (Photo J. Bisetti)



Goéland leucophée (juvénile) (Photo JP Matérac)

Les visiteurs d'hiver

Le Fuligule morillon (*Aythya fuligula*) : Petit canard coiffé d'une huppe et au plumage contrasté, noir et blanc chez le mâle, il est malhabile au sol car ses pattes sont positionnées à l'extrémité postérieure du corps. Cette particularité anatomique est commune à tous les canards plongeurs. Elle facilite la propulsion subaquatique mais impose de prendre un élan avant de pouvoir décoller. Grégaire, il peut s'attrouper en bandes de plusieurs milliers d'individus. Ce n'est pas le cas sur le lac d'Annecy qui concentre, aujourd'hui, tout au plus une centaine de ces amateurs de moule zébrée d'origine nordique (mais 717 recensés en janvier 1999). Réchauffement climatique et baisse de la ressource semblent être les causes de la chute démographique enregistrée ici, l'amplitude migratoire s'étant rétrécie jusqu'à marginaliser notre région dont le pic de fréquentation hivernal date de la fin du siècle dernier. Le phénomène est proportionnellement équivalent sur le Léman bien que l'espèce y présente encore des effectifs importants. Présence d'octobre à avril. Quelques nicheurs sur les berges du Léman. Espèce chassable.



Fuligule morillon (mâle) (Photo Y. Fol)

Le Fuligule milouin (*Aythya ferina*) : Contrairement à l'espèce précédente proche, ses préférences alimentaires sont d'origine végétale. Ceci détermine sa répartition spatiale qui le confine à proximité des massifs de roseaux, là où la faible profondeur d'eau libre favorise la croissance des plantes subaquatiques. Ses plongées n'excèdent guère quatre mètres pour une durée d'une trentaine de secondes, durant lesquelles il exploite les herbiers et prélève accessoirement quelques invertébrés et autres humbles proies. Il est actif surtout la nuit, aussi emploie-t-il la majeure partie de ses journées à se reposer. Il ne dort que d'un œil, impossible de mettre en défaut sa vigilance. De mai à septembre il disperse vers les lieux propices à sa reproduction puis sa mue. Une grande partie de l'Europe accueille ces nicheurs, la Dombes constituant une référence régionale pour l'espèce mais pas seulement, le Bourget et l'étang de Crosagny (Albanais) ayant été récemment investis dans le contexte d'une dynamique expansive localisée.



Fuligule milouin (mâle) (Photo J. Bisetti)

Pour peu qu'on lui réserve des aires protégées, il est prompt à s'installer. Cependant, la tendance évolutive est contrastée selon les zones biogéographiques occupées et ce canard est globalement menacé. Les derniers recensements opérés font état de 100 à 150 hivernants sur le lac d'Annecy (520 en janvier 1999). Espèce chassable dont le statut juridique est en cours d'examen, soumis à l'avis consultatif d'un comité d'experts dans lequel siège la LPO.

Le Garrot à oeil d'or (*Bucephala clangula*) : Originaire des régions septentrionales d'Eurasie, il n'apparaît habituellement sous nos latitudes qu'au cœur de l'hiver. Régulier sur le lac d'Annecy, quoique en petit nombre (moins de 10 aujourd'hui, 61 en janvier 1999), il passe plus inaperçu que d'autres canards « plongeurs » tels les fuligules. Son tempérament craintif l'éloigne des rives mais le contraste



Garrot à oeil d'or (couple) (Photo J. Bisetti)

frappant qui caractérise le plumage du mâle éveille néanmoins l'attention. Mollusques et crustacés sont la base de son alimentation et ses plongées fréquentes ajoutent à sa relative discrétion. Il porte une tête massive, triangulaire, de teinte uniformément brune chez la femelle, vert foncé frappée d'une tache blanche chez son compagnon. Celui-ci manifeste ses ardeurs nuptiales dès le mois de janvier, se lançant énergiquement dans des exhibitions durant lesquelles il projette en arrière la tête jusqu'à toucher son dos. Le vol nerveux produit un son musical typique. Tous comme les harles il niche dans une cavité d'arbre mais sa reproduction en France demeure exceptionnelle. Espèce chassable.

Le grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo*) : Sa silhouette est inimitable lorsque, juché sur un pieu planté en pleine eau, il déploie ses ailes imparfaitement étanches pour les sécher au vent et au soleil. Sans doute profite-t-il également de la chaleur emmagasinée pour stimuler sa digestion. Le « corbeau marin » a revêtu sa sobre livrée nuptiale, fard immaculé qui recouvre en partie tête et gorge et éclabousse la base de la cuisse. A la faveur de l'incidence de la lumière se dévoilent sur fond d'ébène des reflets irisés dominés de bronze et de vert. Il est temps de délaissier les quartiers d'hiver pour gagner les sites de nidification coloniaux, bouquets d'arbres sur lesquels sont groupés les nids de branchages. Rendez-vous est pris pour un retour l'automne prochain. Pêcheur émérite, il n'en est pas moins opportuniste et traque préférentiellement les poissons massés en bancs. Cyprinidés et percidés ont ses faveurs. Il peut plonger jusqu'à une profondeur de seize mètres et tenir l'apnée durant soixante et onze secondes. Mais ce sont là des données maximales relevées et il se contente généralement de moindres performances. Le stationnement hivernal sur le lac d'Annecy concerne un peu plus d'une centaine d'individus. Espèce protégée soumise à des mesures de régulation.



Grand Cormoran (nuptial)
 (Illustration HJ Slijper)



Grèbe castagneux
 (J. Bisetti)

Le Grèbe castagneux (*Tachybaptus ruficollis*) : Il fait figure de pygmée parmi les siens. Son corps ramassé et sa taille minuscule lui donnent l'éternelle apparence d'un poussin, boule flottante prompt à s'immerger à la moindre alerte. Un cri de « castagnettes » tout autant qu'une couleur de « châtaigne » sont à l'origine de son étrange dénomination. Il se nourrit essentiellement d'insectes aquatiques et de leurs larves, de petits mollusques et crustacés, parfois d'alevins et manifeste pour le choix de son habitat un intérêt particulier pour les pièces d'eau exigües riches en végétation. Ceci lors de sa nidification car l'hiver il s'aventure volontiers sur nos lacs, formant des attroupements parfois conséquents sur le Léman, mais pas plus d'une dizaine d'individus pour la totalité du lac d'Annecy. Espèce protégée.

Les oiseaux du lac d'Annecy (suite)

Le Grèbe à cou noir (*Podiceps nigricollis*) : De taille intermédiaire entre le « castagneux » et le « huppé », il n'apparaît ici que l'hiver alors revêtu d'une tenue dépouillée qui ne laisse pas soupçonner l'éclat de la toilette nuptiale. Seul subsiste l'œil rouge qui contraste parmi les teintes froides de l'ensemble. Autre critère diagnostique, le bec effilé très légèrement retroussé avec lequel il picore la surface pour gober les insectes à la belle saison. Durant les frimas il est plus strictement piscivore, et doit sans relâche plonger en quête de fortune. Au printemps, possédé par l'irrépressible besoin de procréer, il déserte le lac pour gagner les sites de nidification dont les plus proches se situent en Dombes et dans le Forez. Là il s'associe volontiers aux mouettes et guifettes dont les colonies denses lui procurent une relative sécurité vis-à-vis des prédateurs. On constate une nette érosion des effectifs hivernants sur le lac d'Annecy où ceux-ci ne culminent plus qu'à une dizaine d'individus, contre une cinquantaine au début du siècle. Espèce protégée.



Grèbe à cou noir (Photo J. Bisetti)

La Mouette rieuse (*Chroicocephalus ridibundus*) : Elle maîtrise parfaitement les trois éléments, air, terre et eau, ce qui lui confère un avantage adaptatif sur les espèces qui partagent son biotope. Encagoulée de brun chocolat, c'est la livrée nuptiale qui s'ébauche dès le mois de janvier pour les plus précoces et annonce un départ qui surviendra fin avril début mai. Retour programmé dans l'été. Les juvéniles, identifiables aux taches brunâtres disséminées sur le corps et à l'ourlet noir qui conclut la queue, apparaissent les premiers. Les adultes suivent, désormais dépourvus de leur capuchon ornemental dont il ne subsiste que des vestiges. Entre temps ils ont nichés, groupés en colonies parmi la végétation semi immergée qui ceinture lacs et



Mouette rieuse (adulte nuptial) (Photo J. Bisetti)



Mouette rieuse (adultes en hiver)
(Photo A. Martinot)

étangs. Le nord de l'Europe et l'Asie centrale concentrent les plus grandes populations mais elle s'établit çà et là pour peu que ses exigences biologiques soient satisfaites. Ainsi le Delta de la Dranse, à Publier, en héberge-t-il quelques couples. Ses menus sont variés, privilégiant les proies de petite taille, et elle ne dédaigne pas chaparder à l'occasion, piquant bruyamment sur sa cible pour lui ravir son repas. Espèce

ATTENTION ! En dépit de l'attrance qu'il exerce sur les oiseaux (aquatiques notamment), le pain, parce qu'il contient du sel et des substances peu ou pas assimilables par leur appareil digestif, constitue un danger sérieux pour leur santé. Dans leur intérêt il est conseillé de s'abstenir de leur en fournir, d'autant que les ressources naturellement présentes dans le lac sont bien suffisantes pour leur permettre de subsister. En outre, le nourrissage artificiel favorise la concentration des individus et par voie de conséquence la transmission des parasites. Les risques sanitaires peuvent même s'étendre à l'Homme qui n'est pas à l'abri d'une contamination (dermatite cercarienne dite « puce du canard » par exemple...).

Mes remerciements vont aux contributeurs de la base de données LPO Haute-Savoie que je ne puis ici tous citer.

Juillet 2019 - Daniel DUCRUET



LPO AuRA

Contact association : 04-50-27-17-74 – Courriel : haute-savoie@lpo.fr

Site web : <http://haute-savoie.lpo.fr/>

LPO délégation Haute-Savoie – 46 route de la Fruitière – 74650 CHAVANOD

Etude du degré d'infestation des alevins de truite fario par la Maladie Rénale Proliférative dans les principaux affluents du lac d'Annecy

Par C. CHASSERIEAU ^(a)
& H. SCHMIDT-POSTHAUS ^(b)

(a) FDAAPPMA - Fédération de pêche de Haute-Savoie, Saint-Martin-Bellevue, 74370 FILLIERE

(b) Center for Fish and Wildlife Health, Department of Infectious Diseases and Pathobiology, University of Berne, Laenggassstrasse 122, P.O. Box 8466, 3001 Berne, Switzerland

Partenaires techniques et financiers de l'étude :



La MRP (Maladie Rénale Proliférative, ou PKD «Proliferative Kidney Disease» en anglais) est une maladie infectieuse touchant préférentiellement les salmonidés. Cette maladie, dont l'agent infectieux est un parasite nommé *Tetracapsula bryosalmonae* qui utilise comme hôte intermédiaire des bryozoaires, provoque chez les sujets atteints une importante hypertrophie des reins et éventuellement du foie et de la rate qui peut entraîner des taux de mortalité importants dans les populations, notamment chez les juvéniles. La température de l'eau joue un rôle important dans le cycle de développement de ce parasite qui se propage dans le milieu naturel lorsque celle-ci atteint 9°C et provoque des mortalités chez les juvéniles de salmonidés à partir d'une durée de 2 semaines consécutives à un minimum de 15°C. Ces liens entre le taux d'infection, la mortalité et la température de l'eau suggèrent que la MRP est une maladie qui sera favorisée par le changement climatique.

Dans plusieurs pays d'Europe, la MRP est considérée dans certains secteurs comme responsable du déclin des populations de truite commune. En Haute-Savoie, sur les secteurs aval de deux affluents du Léman (le Redon et le Foron de Sciez), une étude récente a mis en évidence de très fortes mortalités estivales d'alevins de truite fario (entre 50% et 80%) induites par la MRP.

Concernant le bassin versant du lac d'Annecy, le suivi de la température de l'eau dans les affluents entre 2008 et 2009 avait montré un réchauffement estival propice au développement de la MRP dans certaines portions aval de cours d'eau. De plus, malgré un recrutement naturel en truite considéré comme bon sur les portions aval des affluents du lac, les pêcheurs de truite du lac d'Annecy voient depuis plus de 20 ans le nombre de leurs captures diminuer. La gestion de repeuplement jusqu'alors pratiquée (déversement d'alevins sur les portions aval des affluents) n'enraye pas cette chute des captures et ne satisfait donc pas la pêche amateur.

L'objectif de cette étude est de vérifier s'il y a des mortalités d'alevins de truite induites par la MRP dans les portions aval des affluents du lac compte tenu des conditions de température observées.

Ainsi au cours de l'été 2017, 25 alevins ont été prélevés tous les 15 jours entre le 23 juin et le 20 septembre sur les 3 affluents (le Laudon, la Bornette et l'Ire) présentant un risque fort du développement de la MRP (risque mis en évidence à partir des conditions thermiques enregistrées en 2009). Un seul prélèvement (compte tenu du faible risque du développement de la maladie identifié via la thermie) a été réalisé le 11

Etude (suite)

août au moment de l'étiage sévère dans l'Eau Morte. De plus, la thermie et le débit de chaque cours d'eau ont été enregistrés en continu afin de mettre en relation les résultats de l'échantillonnage piscicole avec ces conditions du milieu.

Au total, 475 alevins ont été analysés au laboratoire de l'Université de Bern au cours de l'année 2018. L'analyse a consisté à rechercher la présence du parasite responsable de la maladie dans les reins des alevins de truite via deux techniques : des coupes histologiques puis une analyse génétique sur les échantillons suspectés.

Ce bilan « sanitaire » des populations de truite fario a mis en évidence la présence de la MRP dans le Laudon, la Bornette et l'Ire mais pas dans l'Eau Morte. Le taux global de pathologie observé pour les juvéniles de truite du Laudon est le plus élevé que celui observé dans les autres cours d'eau et ce, en lien avec les conditions thermiques et hydrologiques plus sévères de ce cours d'eau.

Malgré tout, la pathologie rénale observée en 2017 est légère ; les conditions thermiques et hydrologiques de cette année-là n'étaient pas aussi drastiques que celles observées lors des deux autres années de référence : 2009 et 2018. Il n'a pas été mis de corrélation évidente entre fluctuations des conditions environnementales (température et débit) avec celles du taux de pathologie observé. Cependant la quantité d'individus infectés est plus importante à la l'issue de l'été 2017 dans le Laudon et la Bornette mais ce nombre reste globalement faible (maximum observé dans le Laudon : 24 %).

Pour conclure, cette maladie peut impliquer une mortalité variable suivant les cours d'eau et les années sur les juvéniles de truite mais elle n'explique pas à elle seule l'insatisfaction des pêcheurs qui se plaignent de la diminution du stock d'individus de truite de lac dans le lac d'Annecy. Cependant une dégradation des conditions hydrologiques estivales ne peut qu'amplifier le taux de pathologie rénale ce qui à terme, pourrait mettre à mal les populations piscicoles.



THM Electricité

À chaque problème, sa solution.

- Domotique**
Une technologie qui facilite votre quotidien.
- Création**
Habitation neuve, extension.
- Rénovation**
Nouveau domicile, remise aux normes.
- Dépannage**
Pièces électriques défectueuses.

THM Électricité - 266 Route de la Tire - 74410 Saint-JORIOZ

06 70 92 91 56 | 04 80 97 07 49 | thm-electricite@str.fr

COMPAGNIE DES BATEAUX

DÉCOUVREZ

- Des villages et des rivages
- Croisière Grand Lac et circuit Omnibus

DÉGUSTEZ

- Déjeuner ou dîner dansant
- Croisière et soirée dansante
- Cuisine préparée à bord

www.annecy-croisieres.com

COMPAGNIE DES BATEAUX DU LAC D'ANNECY
2, place aux Bois - 74000 ANNECY - Tél. 04 50 51 08 40 - Fax 04 50 51 80 94
info@annecy-croisieres.com

Les Bateaux, la Pêche, le Lacautrefois

La Société des Amis du Vieil Annecy édite chaque année un ouvrage, le plus souvent consacré à un thème local, appelé Annesci.

L'édition de 2013 (n° 48) était consacrée à "La batellerie en bois du lac d'Annecy" et fut conçue et réalisée par Philippe Grandchamp, agrégé de l'Université et fils de Georges Grandchamp, fondateur de la Société.

On y apprend que, dès l'époque romaine, les lacs alpins étaient sillonnés de bateaux soit de charge (transport d'hommes et de matériel) soit de pêche. Les bateaux de charge étaient soit des "naus" à fond plat, typiques des lacs alpins, soit, à partir de la fin du 18ème siècle, des bricks construits sur quille et pontés, importés du Léman, d'inspiration méditerranéenne, que chacun a vu en photo sous le nom de "barque du Léman", spectaculaires avec leurs double voiles latines.



Les bateaux de pêche étaient dits "bateaux de travail" ou "naus de pêche" pour les plus grands et "pâtieres" pour les plus petits; ils furent supplantés à partir de 1920 par des canots en forme, les barques Beauquis.

La pêche était un droit régalien (=propre à la royauté) qui appartenait au comte de Genève et au coseigneur de Duingt mais elle fut très tôt affermée(=louée) à des particuliers : en 1522 la Ferme du Grand Lac était attribuée à 5 personnes habitant Albigny et Sevrier.

Après l'Annexion(1861), l'adjudication du droit de pêche fut établie en 2 lots:

- le petit lac : 2 cofermiers et 12 permissionnaires de chacune de ces catégories : grande pêche, petite pêche, pêche aux lignes autres que flottantes(le sens précis de ces termes n'est pas indiqué dans l'ouvrage)

- le grand lac : 4 cofermiers et 20 permissionnaires. Ce qui représentait une centaine de pêcheurs professionnels.

Les amateurs pouvaient pêcher "à la ligne flottante tenue à la main" librement, hors certains lieux et certaines dates (ouverture et fermeture).

A partir de 1920, l'adjudication fut établie en 4 lots : le premier attribué à la Société de Pêche et de Pisciculture, les trois autres au Syndicat des Pêcheurs Professionnels, qui délivrait aux amateurs des permis de pêche pour les trois lots.

A partir de 1931, des pêcheurs dissidents de la Société de Pêche et de Pisciculture fondèrent le Syndicat des Pêcheurs à la Trainee dans le but de changer cette législation.

L'histoire racontée dans cet ouvrage s'arrête là.



Rencontre Interlacs - Annecy 2019

Par Romain LOSTE

Nous sommes le 27 Avril, il est 7h, et la météo s'annonce maussade. Six des Huit AAPPMA qui composent le GIPALL (Groupement Interdépartemental des Pêcheurs Amateurs de Loisir en Lacs) ont répondu présentes à notre date du challenge Interlacs : Aiguebellette, Aix-les-Bains, Chambéry, Laffrey, Paladru, et Annecy en rôle d'organisateur.



Un grand Merci au Cercle de Voile Sevrier de nous avoir accueilli dans leurs locaux pour le pot d'Accueil et le Briefing de la journée.

Chaque association inscrit de 2 à 4 représentants maximum, Administrateurs ou Bénévoles, répartis par la suite en binôme avec un accompagnant de l'AAPPMA hôte. L'objectif de ces rencontres étant d'entretenir les discussions sur nos gestions halieutiques et techniques de pêche, dans le cadre ludique d'une session au Corégone (Féra / Lavaret).

Pendant la matinée que dure la rencontre, de 8h à midi, chaque accompagnant d'Annecy Lac Pêche a eu à cœur de faire prendre du poisson à nos invités, dans le respect de la réglementation. La session se clôturant par la pesée des Féras prélevées, le classement par moyenne des poids, la remise des deux coupes, et un repas convivial à Ichiban Sushi.



Le Podium :

- 1er AAPPMA de Paladru (en plus de la coupe du plus gros poisson : 51 cm)
- 2nd AAPPMA la Gaule Vizilloise (lac de Laffrey)
- 3ème AAPPMA Annecy Lac Pêche

EVET Didier
343 Route de Viuz
74600 QUINTAL
Tél. Fax 04.50.46.74.73
06.77.99.00.16

PAYSAGISTE
MINI TERRASSEMENT
V.R.D. MAÇONNERIE
DALLAGES - CLOTURES

PEPINIERES DU COTEAU

Vente / Plantation de végétaux

Philippe CURTET
Pépinieriste / paysagiste

28 route de Vieugy
74600 SEYNOD

Tél : 04 50 08 15 04
Fax : 04 50 08 15 05
info@pepinierescurtet.fr

Résumé de l'étude sur les sédiments

Par P. Boutillon

Mise en oeuvre

Depuis plusieurs années de nombreux pêcheurs s'inquiétaient de la diminution flagrante des éclosions de chironomes dans le lac. Finie l'époque bénie où il était difficile de manger son sandwich tant il était parsemé de chironomes de toutes sortes volant dans tous les sens ! L'origine de cette presque disparition demeurant inconnue et probablement multifactorielle a amené ALP à chercher quel pouvait être l'état des sédiments du lac principalement dans la zone littorale. Quelques études passées, assez succinctes et sur des points profonds du lac ne permettaient pas de répondre à la question.

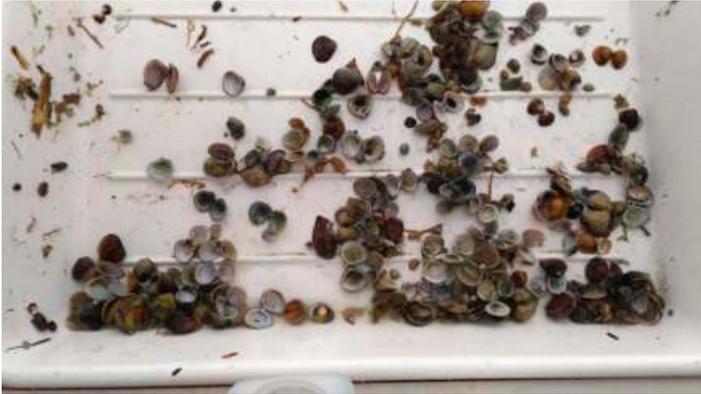
Une demande faite à l'Université de Savoie, basée au Bourget du lac et qui œuvre habituellement pour le SILA, amena une proposition d'étude pour l'analyse sur vingt points de la zone littorale du lac des sédiments et des corbicules, avec recherche des résidus d'hydrocarbure, et de 6 métaux réputés polluants (cuivre, zinc, cadmium, arsenic, plomb et étain). Cette étude, d'un coût global de 15000 €, fut financée à moitié par une subvention de 7500€ de la Fédération nationale, accompagnée de 3750€ de la Fédération Départementale. Ne resta donc à ALP qu'un coût de 3750€.

Remercions là encore nos Fédérations pour leur aide précieuse qui permit la réalisation de cette étude.

Restait à définir les points et la méthode de prélèvement, qui furent choisis en fonction de leur proximité ou non des apports supposés de pollution, et répartis équitablement sur tout le pourtour du lac. A noter que sur 2 de ces points quatre prélèvements espacés de quelques dizaines de mètres furent réalisés afin d'étudier la dispersion spatiale de la pollution (points S2 et S12). En tout donc, Victor Frossard, maître de conférences au CARRTEL, et sa collègue Nathalie Lécrivain, docteur en chimie environnementale, réalisèrent 26 prélèvements de corbicules et de sédiment par plongée en apnée, à une profondeur de 2m environ. Cela en trois jours, fin août 2017, et à partir du bateau-école.

L'analyse des prélèvements demanda presque un an avec la participation de différents laboratoires, notamment pour la recherche des métaux. Les résultats connus en septembre 2018 furent présentés en priorité au SILA lors d'une réunion organisée en novembre 2018 en présence de nombreux élus locaux. La présentation fut assurée par les principaux auteurs de l'étude, Emmanuel Naffrechoux, professeur au laboratoire LCME et Victor Frossard.

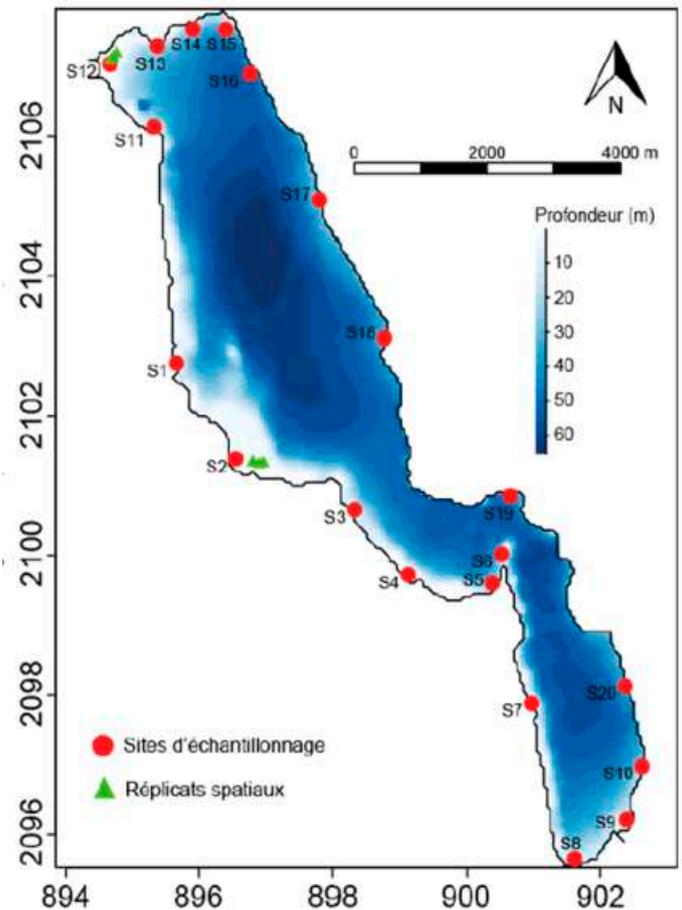
Résumé (suite)



Tri des corbicules après prélèvement



Un réconfort bien mérité pour les plongeurs



Points de prélèvements

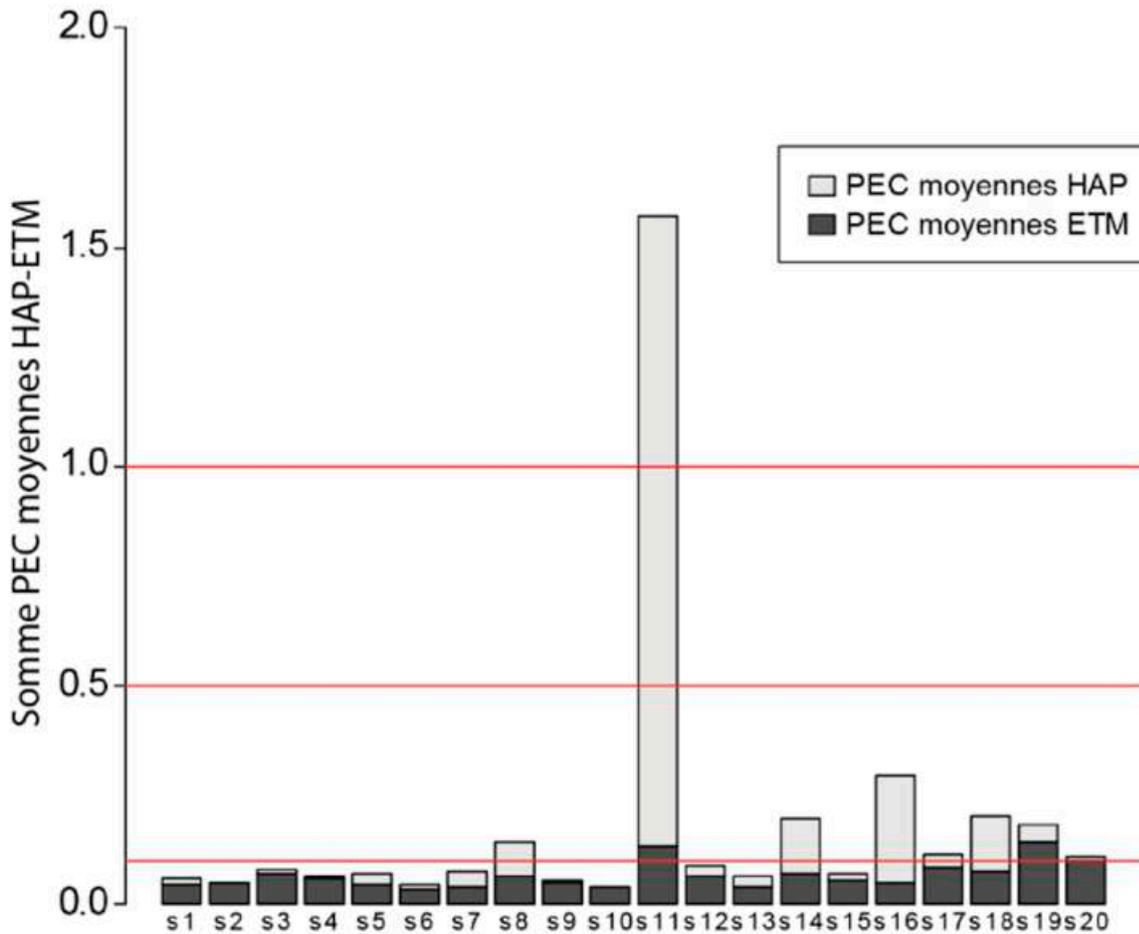
Résultats:

Les mesures brutes de contamination des sédiments par les métaux et les résidus d'hydrocarbure donnent des résultats très variables d'un point à l'autre. Ils ne sont pas repris ici mais peuvent être consultés sur le site de ALP. L'étude complète (plus de 30 pages) indique les résultats point par point, métal par métal, hydrocarbure par hydrocarbure.

Par contre l'important était de connaître les risques éventuellement encourus par le milieu aquatique suite à ces mesures. En se référant à des études antérieures menées notamment au Canada et au Bourget, les auteurs ont déterminé un ratio appelé PEC (Prédiction des risques Ecotoxicologiques de Contamination) et confronté leurs résultats à ce ratio.

D'où le tableau récapitulatif suivant, qui donne point par point, le niveau de risque :

Ratio inférieur à 0.1	Pas de risque
Ratio entre 0.1 et 0.5	Risque écotoxicologique possible
Ratio supérieur à 0.5	Risque écotoxicologique probable



Sur ce graphique on constate :

- Un état global des sédiments plutôt convenable, avec cependant quelques inquiétudes.
- Un point assez gravement pollué (S11) correspondant à la pointe de la Puya
- D'autres points (S14, 16, 18, 19) correspondants en gros à la baie d'Annecy, et présentant un risque possible. Qu'en déduire ?

Résumé (suite)

Conclusion :

A La Puya, la proximité de la route semble la cause évidente principale de pollution. Par contre dans la baie d'Annecy, la pollution, notamment en résidus de métaux semble plus devoir être attribuée à la circulation fluviale, puisque les mesures de fréquentation initiées par le SILA en 2018 indiquent 33% d'embarcations à cet endroit qui ne représente pourtant que 9% de la surface totale du lac. La corrélation entre ces éléments paraît assez évidente. A suivre et à confirmer....

Un autre point important de cette étude réside dans le fait que globalement les sédiments d'Annecy sont 2 fois plus pollués que ceux du Bourget ! Probablement du fait de routes moins proches et de circulation fluviale beaucoup plus faible.

Cette analyse aura permis de mettre en évidence, entre autres, l'influence néfaste des résidus des bassins versants. Or, les études réalisées sur le futur tunnel du Semnoz montrent que, en cas de tunnel, la circulation sur la rive ouest (de Bout du lac à Annecy) va progresser de 30% d'ici 2030. Et toutes les eaux de lessivage de la D1508 qui jouxte le lac, sont directement rejetées sans aucun traitement. Nous sommes donc intervenus dans différentes réunions publiques sur le sujet pour demander qu'une dépollution des eaux de lessivage des surfaces bitumées soit réalisée avant rejet au lac. Cette demande a officiellement été annexée au dossier du tunnel. A suivre.....

A l'aune de cette étude, d'autres analyses, permettant de détailler plus précisément les points suspects, vont probablement être diligentées par les collectivités locales afin d'en tirer des conclusions pertinentes.



Initiation - Découverte - Perfectionnement

Stages à la carte (½ journée, journée, et plus)

Formations électronique - sondeurs

Séjours Grands Lacs & Fleuves



www.centre-peche-annecy.com



Terrine de Féra

Ingrédients :

3 ou 4 filets de Féra crus
1 filet de Féra fumé
Jus de Citron
Gousses d'ail
Ciboulette
Coriandre
Persil
Sel / Poivre
Huile d'olive



Tout d'abord cette recette nécessite de solides connaissances en cuisine, et d'un mari qui ramène assez de poissons à la maison !

Tu peux commencer par 3 ou 4 filets de féra cru et plus éventuellement, 1 filet de féra fumé

- couper en fines lamelles
- les faire macérer dans du jus de citron environ 6h00 et au frigo (sauf le filet fumé)
- égoutter les morceaux ou si le citron vous incommode vous pouvez les rincer à l'eau froide
- Dans un robot mixeur, introduire quelques gousses d'ail, de la ciboulette, du coriandre, persil et hacher le tout finement.
- Ensuite mettre les lamelles de féra, poivre, sel et huile d'olive et mixer le tout.
- Préparer un récipient creux, recouvrir l'ensemble d'huile d'olive
- Placer au frigo pendant 2 jours avant consommation

Hé ben voilà c'est tout !!!!



Tartare de Féra

Ingrédients :

1 féra très fraîche
Jus de citron
Sel / Poivre
Baies roses de Madagascar
2 échalottes
Huile d'Olive
Vinaigre Balsamique
Ciboulette
Coriandre
Persil
Aneth
Estragon



Utiliser une féra très fraîche (obligation de la vider très rapidement)

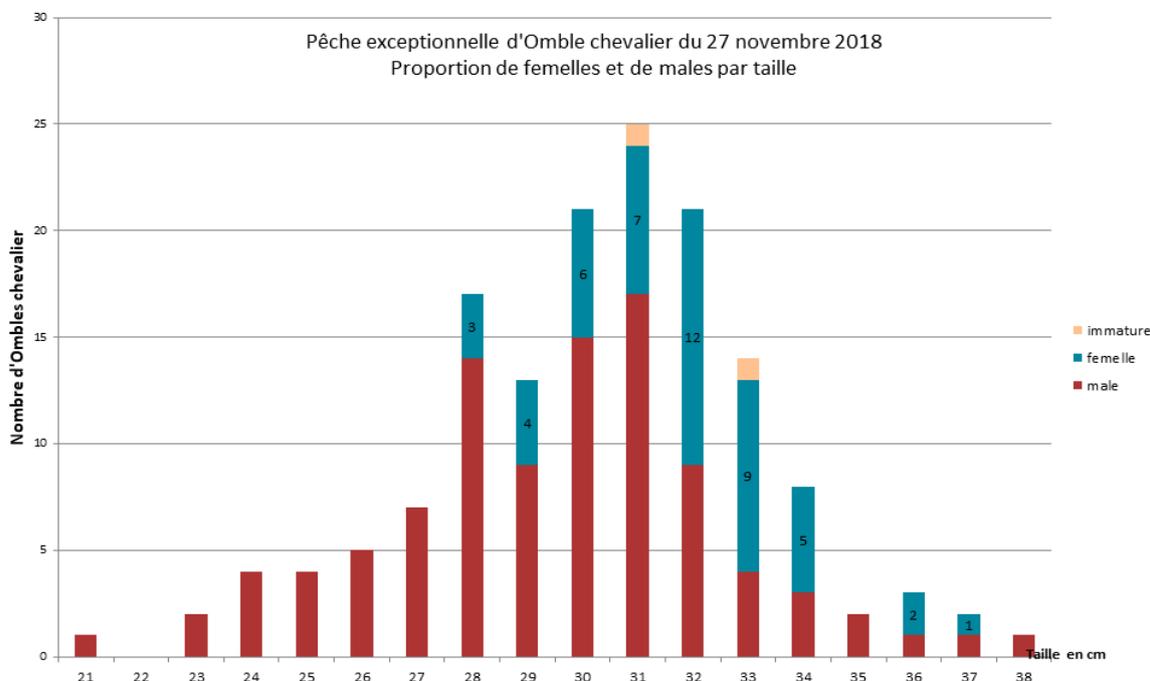
- vider la féra
- tirer les filets et récupérer la chair restante le long de l'arrête
- enlever la peau
- mettre les filets au congélateur pendant 20 mn - 30 mn pour leur donner un coup de froid et tuer les éventuels parasites (cf. surtout ne pas les congeler)
- couper les filets en petits dés
- saler
- ajouter le jus d'un citron
- piler environ 15 baies roses de Madagascar et intégrer dans le tartare
- couper 2 échalotes en très petits bouts
- mélanger 4 cuillères à soupe d'huile d'olive et 3/4 de cuillère à soupe de vinaigre balsamique, bien mélanger, puis intégrer avec les dés de poisson
- ajouter des herbes finement hachées dont vous disposez : ciboulette, coriandre, persil, aneth, estragon : bien mélanger

Le plat peut être servi 1 à 2 heures après et se conserve 2 jours au réfrigérateur.

Bonne dégustation !

Modification de la taille minimum de capture de l'omble

Lors de la pêche exceptionnelle d'ombles réalisée sur la frayère de Menthon en novembre 2018 et destinée à renouveler les géniteurs pour la pisciculture, il a été constaté que pratiquement aucune femelle de moins de 30 cm n'était présente sur la frayère (voir tableau joint).



D'où l'idée que les ombles femelles ne se reproduisent pas en dessous de cette taille. Après discussion avec notamment la fédération départementale, il s'avère que d'autres études menées sur d'autres lacs arrivent à la même conclusion, certaines évoquant même une maturité des femelles autour de 35 cm..., cette taille dépendant bien sûr du milieu dans lequel évoluent les poissons.

Dans tous les cas notre taille de capture à 26 cm paraît faible, et induit que nous prenons des poissons qui ne se sont même pas reproduits une fois !

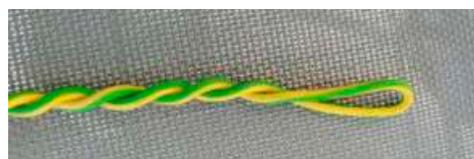
En fonction de ces éléments, nous avons proposé à la commission consultative d'augmenter la taille de l'omble à 30 cm, proposition qui fut acceptée dernièrement. Cette mesure entrera en vigueur dès 2020. Lors des discussions fut évoqué le risque de mortalité des ombles remis à l'eau, qui seront forcément plus importants qu'auparavant.

A ce sujet, différentes précautions sont à prendre lors de la capture d'ombles non maillés :

1) Dans la pêche à la sonde, dès le ferrage et les premiers mètres de remontée, le pêcheur évalue la taille supposée du poisson. S'il paraît petit, remonter très lentement, et le laisser décompresser quelques secondes sous le bateau. Puis se mouiller les mains et éventuellement utiliser un dégonfleur.



2) A la traine, il est plus difficile d'évaluer la taille du poisson, donc remonter le plus doucement possible. De plus en plus de pêcheurs équipent leurs cuillers d'hameçons simples, et il semble qu'il n'y ait pas plus de décrochage, mais que les remises à l'eau soient mieux réussies.





- Vente de matériel de pêche et d'accastillage
- Entretien et réparation de bateaux toutes marques
- Gardiennage et hivernage
- Location de barques et de bateaux

74320 SEVRIER
04.50.51.03.83

tendancenautic@gmail.com
www.tendance-nautic.fr



Ateliers montage de nymphe

Nous vous proposons des initiations de montage de nymphes dans un esprit de convivialité afin de voir différent type de nymphes, de montage de plombiers et de rencontrer d'autres pêcheurs. De 18 h30 à 20 h 30.

Inscriptions par téléphone à ALP 04 50 51 20 72.

Atelier 1 : Présentation du matériel Montage de nymphes	Vendredi 15 novembre 2019	Vendredi 29 novembre 2019
Atelier 2 : Montage de nymphes Montage de plombiers	Vendredi 22 novembre 2019	Vendredi 6 décembre 2019

TECHNAUTIC 74

04 50 64 43 85
06 24 72 75 65

763 route de Bordon
74410 Saint-Jorioz
contact@technautic74.fr

ENTRETIEN - RÉPARATION - GARDIENNAGE
HIVERNAGE - VENTE TOUTES MARQUES

Pensez à offrir un
stage de pêche pour
Noël !!



STATION DE MONTAGE



A DOMICILE

SARL SKLAMP 07 60 09 26 84
Pour toute information n'hésitez pas !

POSE D'ENROBÉ COLORÉ OU CLASSIQUE, AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS, ESPACES VERTS, TERRASSES, PISCINES, PARKINGS, ETC.



ARAVIS ENROBAGE
Les hommes de terrain

Siège Social

431 route des Grands Bois
PAE de la Filière
74370 VILLAZ

Tél. : 04 50 60 81 42 / Fax : 04 50 60 81 39

Agence de Rumilly

Avenue de l'Arcalod
ZI des Pérouses
74150 RUMILLY

Tél. : 04 50 88 99 28 / Fax : 04 50 60 74 49

Encore un grand merci à tous nos annonceurs qui nous permettent d'éditer ce bulletin.

Merci de les privilégier lors de vos prochains achats et sorties.

Groupe CHAMPRENAUT



VIOLLET
INDUSTRIES

176, rue des prés chardons
Moutti Est
74 540 ALBY-SUR-CHERAN

Tél : 04 50 68 13 03
Fax : 04 50 68 12 63
www.viollet-industries.com
info@viollet-industries.com



Conteneur à verre enterré



Réparation du manège du Pâquier
Gabarit de parking



Bennes et Caisses à déchets



Structure métallique d'ombrière
photovoltaïque

Conception 3D et Réalisation à façon de pièces métalliques pour les villes